



**HAL**  
open science

## Paysage et environnement : quelle association ?

Théa Manola

► **To cite this version:**

Théa Manola. Paysage et environnement : quelle association?. Paquot, Thierry; Younès, Chris. Philosophie de l'environnement et milieux urbains, La Découverte, pp.151-162, 2010, 9782707164810. hal-01890036

**HAL Id: hal-01890036**

**<https://hal.science/hal-01890036>**

Submitted on 11 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## **Paysage et environnement : quelle association ?**

Théodora Manola

Développement « durable », prise de conscience écologique, nécessaire adaptation des pratiques et habitudes... sont quelques-uns des nouveaux mots d'ordre qui font débat. D'où les tentatives des pouvoirs publics de faire évoluer ses propres manières de penser et de faire, d'impliquer les habitants/citoyens dans ses actions... Toutefois, entre d'une part, le verdissement de l'espace urbain, la mise en place d'énergies renouvelables, le tri sélectif et le recyclage... et de l'autre, des villes plus écologiques, n'y a-t-il pas un fossé ? Une grande partie des initiatives se réclamant du « développement durable » demeurent en fait que des recyclages plus ou moins habiles de politiques anciennes. Guides et chartes de bonnes pratiques se multiplient, sans pour autant entraîner une réelle conversion à la soutenabilité des actions, tant des pouvoirs publics que des simples citoyens.

Or, en dépit des efforts produits, force est de constater un écart persistant entre ce que les politiques publiques mettent en place et les ressentis des habitants, notamment dans le domaine environnemental. Outre les raisons propres au système de gouvernance actuelle, à la verticalité du pouvoir, aux routines bureaucratiques, aux fondements historiques de ses modes d'intervention..., cette difficulté tient à l'acception donnée à la notion même d'« environnement ». L'environnement est trop souvent corseté dans une approche écologique et technique d'indicateurs quantitatifs, de normes et labels... Comment alors échapper à une telle approche ? Nous défendons ici l'idée selon laquelle le « paysage » pourrait grandement y œuvrer, donnant à voir d'autres « environnements », à condition de de (re)penser leurs liens historiques. Il en va certainement d'une autre manière d'agir...

### **« Paysage » et « environnement », des sujets transversaux ?**

« Paysage » et « environnement » ont souvent été dissociés, comme chez le philosophe Alain Roger, qui dans un article qui a fait date, « Paysage et environnement : pour une théorie de la dissociation » (1994), considère que l'environnement est un espace support mesurable, quantifiable, « objectif » et le paysage une construction mentale, une représentation, un réel « subjectif ». Or, « paysage » et « environnement » sont des manières, certes différentes, d'appréhender le *monde*, qui portent et se rapportent à la même chose (un *pays*, au sens géographique).

#### *Du matériel et de l'immatériel*

Dans la pensée paysagère française contemporaine, ces deux entités (environnement/paysage) prennent corps dans les dits « paysage écologique » et « paysage *artialisé*<sup>1</sup> », issus eux-mêmes des deux courants de recherche principaux : « naturaliste » et « culturaliste ». Le premier prône un paysage matériel, « objectif » et documentaire, alors que le second s'attache à un paysage immatériel, « subjectif » et issu de représentations sociales. Les termes d'une dissociation sont alors clairement posés, confinant l'environnement à la seule approche écologique<sup>2</sup>. Il n'est pas rare d'entendre encore dans les discours des acteurs (politiques, architectes, paysagistes, urbanistes, écologues...) des remarques telles que : « Ceci n'est pas du paysage, c'est de l'environnement, donc du

---

<sup>1</sup> Selon l'*artialisation* d'A. Roger, le passage du pays en paysage ce fait par le truchement de l'art, la peinture et la littérature essentiellement (*infra*).

<sup>2</sup> C'est dans ce contexte que la position d'A. Roger s'affirme.

milieu physique ». Mais, un troisième courant défendant une conception plus globale et non duale du paysage semble se constituer (Luginbühl, 2005). Dans cette approche, le paysage ne réside ni seulement dans l'objet, ni seulement dans le sujet, mais dans l'interaction complexe de ces deux entités (Berque, 2000). Le paysage est un système relationnel. C'est « un carrefour où se rencontrent des éléments venus de la nature et de la culture, de la géographie et de l'histoire, de l'intérieur et de l'extérieur, de l'individu et de la collectivité, du réel et du symbolique » (Collot, 1997, p.5).

Ce courant se précise dans le contexte actuel, sous l'étendard du « développement durable », suite à une forte demande sociale de paysage (Luginbühl, 2001), directement liée à la qualité de vie et au bien-être des habitants, qui n'est pas étrangère à la pratique même des paysagistes (comme l'évolution des rapports aux sites). C'est là que notre propos s'inscrit, défendant la matérialité et l'immatérialité du paysage mais aussi le caractère ordinaire du paysage et sa multisensorialité.

### *De l'ordinaire, du multisensoriel, de l'expérientiel*

Longtemps, dans la littérature scientifique consacrée au « paysage », celui-ci était avant tout synonyme de « paysage remarquable », perçu à travers le regard distancié et contemplatif de l'esthète, du connaisseur, de l'« expert ». Or, comme le note Yves Luginbühl (2007), quand nous dépassons la simple considération des modèles paysagers<sup>3</sup> et dans la mise en lien du paysage avec l'ordinaire et le quotidien, la dimension esthétisante du paysage dépasse largement l'*artialis*ation proposée par Alain Roger<sup>4</sup>. Ainsi, peu à peu, suite notamment à des demandes locales mais aussi à la législation relative<sup>5</sup>, la considération des paysages « remarquables », des « hauts lieux », comme seuls paysages dignes d'intérêt laisse place à une nouvelle esthétique, celle de l'ordinaire<sup>6</sup>. Cette esthétique est proposée par des travaux qui émanent des champs disciplinaires différents : géographie, paysagisme (Luginbühl, Blanc...), philosophie (Berleant), architecture et urbanisme. Ainsi, est-ce par l'intermédiaire de cette « esthétique ordinaire » que le paysage peut être considéré comme pertinent pour traiter de l'être-au-monde et appréhender l'expérience humaine dans ses multiples dimensions sensibles (sensorielles et signifiantes). En effet, la perception paysagère s'est vue élargie à d'autres sens – que la vue – se rapprochant alors de l'environnement. Historiquement premier, le paysage sonore, en écho au néologisme « *soundscape* » du canadien Robert Murray Schafer (1979), fait sortir le paysage du monde de la vue. Depuis, mais selon des avancées inégales, les autres paysages monosensoriels ont été renseignés. Le paysage olfactif a fait l'objet de quelques travaux (notamment de S. Balez et L. Grésillon) et réflexions (N. Poiret, 1998). Particulièrement ces dernières années, l'intérêt porté par les citoyens pour la qualité de l'air actualise celui porté aux odeurs de la ville, qui avait déjà fait l'objet de plusieurs écrits au 19<sup>ème</sup> siècle sous l'égide du courant hygiéniste. Le paysage tactile<sup>7</sup> ou somatique<sup>8</sup> semble quant à lui avoir fait peu l'objet de travaux théoriques, à l'exception de ceux de l'anthropologie sensorielle. Mais des travaux de terrain, comme ceux d'Y. Luginbühl (2005) ont clairement mis en évidence le lien entre

---

<sup>3</sup> Terme créé pour exprimer les références esthétiques que l'histoire des relations sociales à la nature a élaborées (« bucoliques », « pastoraux », « pittoresques », etc.).

<sup>4</sup> D'autres travaux ajoutent aussi le rôle des scientifiques et des formes de culture contemporaines (photographie, cinéma, médias) dans les possibilités offertes en vue d'un renouvellement de la considération de certains espaces : la campagne (Camporesi, 1995), la montagne (Briffaud, 1994), la plage (Corbin, 1988), le désert (Roux, 1996)...

<sup>5</sup> La circulaire 95-24 du 21 mars 1995 introduit les « *paysages quotidiens, facteurs d'identité sociale* ».

<sup>6</sup> Comme déjà défendue par d'autres : Ruskin, Morris...

<sup>7</sup> Le terme de « *skinscape* », introduit par David Howes (2005), est ici traduit par « paysage tactile ».

<sup>8</sup> « *Somatic landscapes* » (Seremetakis, 1994, p.9).

des appréciations ou la qualification d'un paysage, par le biais des rapports tactiles. Enfin, les rares mises en lien entre paysage et goût ont été faites dans d'autres champs professionnels que celui du paysage, comme la publicité et le marketing (produits du terroir et paysage local) mais aussi par quelques rares travaux en sciences humaines et sociales (Le Breton, 2006 ; Oules S. et al., 2006)

Par le rapprochement entre « paysage » et « ordinaire » mais aussi par une acception multisensorielle du paysage<sup>9</sup>, ce dernier sort de la seule contemplation pour devenir expérience et création. Le paysage se rapproche ainsi de l'environnement. Ce dernier a toujours été à la fois matériel (car palpable), multisensoriel (bruits, particules atmosphériques odorantes, consistance des sols...) et ordinaire (cf. les travaux récents sur l'omniprésence de la biodiversité en ville).

### **Paysage et politique : un pas vers l'environnement ?**

L'art contemporain, les paroles d'habitants (lors des conflits, mobilisation, revendications... « environnementales ») et l'évolution des politiques publiques « paysagères », montrent le visage politique du paysage et œuvrent ainsi à la mise en lien paysage et environnement.

#### *Art contemporain et paysage.*

La production artistique contemporaine (dans le prolongement de « l'Art Nouveau », « l'art social » ou « l'art utile ») participe de manière importante à l'évolution de l'acception du paysage et aussi à son rapprochement à l'environnement. Par exemple, le courant d'« art écologique » rompt avec les représentations traditionnelles de la nature et du paysage, donnant à ce dernier un rôle nouveau : le paysage n'est plus objet de contemplation mais de discussions et de stratégies. Par exemple, dès 1960, Nicolas Uriburu colorise en vert, au moyen de produits chimiques non polluants, les estuaires de grands fleuves du monde entier, manière spectaculaire d'attirer l'attention sur la pollution maritime et l'impératif de sauvegarde des écosystèmes. Mais, c'est surtout dans l'art contextuel (Ardenne, 2004) que les rapports entre faits de nature et faits de culture tendent à être bousculés. Avec les performances artistiques spontanées (*happening*), le paysage devient éphémère et imprévisible et bâtit des relations plus étroites avec l'homme, lequel change alors parfois de statut, comme chacun peut l'expérimenter : d'observateur, il devient acteur. Toutefois, si l'œuvre artistique peut modifier, interpeller les dynamiques propres de la nature, loin de nous l'intention d'en conclure une instrumentalisation quelconque – il n'y a pas d'investissement de la nature en vue d'un effet esthétique... (songeons ici aux interventions des artistes du *Land Art*).

Ainsi, si au moment de sa naissance en Occident, le paysage était représentation visuelle et contemplation (renvoyant aux grandes figures de la montagne, de la mer, de la campagne...), l'évolution de l'art et la sortie du paysage de la peinture l'ont chargé d'une épaisseur autant sémantique que sensorielle, le hissant au rang d'expérience sensible.

#### *Paroles d'habitants : le paysage comme revendication sensible de l'environnement*

Cette expérience sensible conduit à un rapprochement non sans confusion dans l'esprit des individus entre « paysage » et « environnement ». En fait, sous l'étiquette d'« environnement », les réactions locales sont souvent traduites comme liées au paysage

---

<sup>9</sup> A ce sujet : Manola T., *Paysage urbain multisensoriel comme médiation sensible : entre portée opérationnelle et faisabilité méthodologique. L'épreuve par les quartiers durables*, Thèse en cours, dir. P. Ingallina et G. Faburel, Institut d'Urbanisme de Paris, Paris Est Créteil Val-de-Marne.

ou constitutives de véritables questions de paysage. Il ressort d'un travail d'enquête auprès d'habitants du Val-de-Marne sur le sensible et sa mise en action (Faburel et Manola (coord.), 2007) que le paysage fait plus sens pour les habitants que l'environnement (souvent décrit par les individus comme un décorum fourre-tout). L'argument paysager (appartenance locale) vient alors souvent remplacer un argument objectivé comme « écologique » (biodiversité).

Le rapprochement entre paysage et environnement passe aussi, dans le cadre des conflits, mobilisations, et autres revendications « environnementales », par le rôle que le paysage y revêt. Cela s'opère pour beaucoup par les métiers relatifs au paysage. Comme l'expliquent Nathalie Blanc et Jacques Lolive « Le rôle des professionnels du paysage et des artistes est crucial pour donner à voir et à imaginer (simulations 3D à hauteur d'homme) la rencontre, le choc du projet avec les paysages du quotidien. (...) C'est une tentative d'introduire le jugement esthétique comme un nouveau critère, non expert, dans l'espace public des débats... » (2006). Les cas sont multiples : un paysagiste militant qui légitime le point de vue des riverains dans le cadre d'un projet de ligne à très haute tension (Labussière, 2007) ; un collectif d'artistes à Barcelone qui appuie une association riveraine dans le cadre de mobilisations urbaines (*Sitesize*) ; et bien d'autres alliant artistes et/ou concepteurs à des populations locales en France comme ailleurs<sup>10</sup>.

#### *Vers des politiques paysagères « durables ».*

Ces revendications sensibles, formulées par l'intermédiaire du paysage, prennent aussi place dans les politiques publiques et notamment celles liées au paysage, conduisant alors aussi à un rapprochement avec l'environnement. En effet, « Les textes votés depuis 20 ans, les structures créées pour les appliquer ont singulièrement rapproché ces deux notions, l'une biologique, l'autre esthétique. Ainsi les parcs nationaux et naturels régionaux, le conservatoire du littoral visent à protéger et à gérer à la fois biotopes et paysages remarquables. Les lois de protection votées après la décentralisation, loi sur la montagne et loi sur le littoral, opèrent également cette articulation. » (PNE, 1990, p.95). De plus, l'accolement progressif du paysage avec le développement dit « durable » (4<sup>e</sup> Assises du Paysage à Strasbourg en 2009), semble concourir à un rôle nouveau, enrichi des préoccupations environnementales : « Le paysage est dans l'air du temps ; mais il n'a peut-être pas encore acquis la dimension que les protagonistes de sa ré-émergence à la fin des années 1960 souhaitaient lui donner, c'est-à-dire celle d'un concept opératoire pour penser le cadre de vie. Il n'en est pas loin... » (Luginbühl, 2001). Ce rôle avait déjà été pressenti juridiquement par la loi de 1993 dite « Paysage ».

Plus récemment, la Convention européenne du Paysage (2000) apporte un appui légal pour cette (ré)orientation. Ceci passe notamment par la mise en lien du paysage et du « développement durable », son ouverture à une conception transversale et multisensorielle, le renforcement de l'idée de la nécessité d'une participation plurielle... et ainsi le rapprochement avec des problématiques comme celles du bien-être ou de l'amélioration de la qualité du cadre de vie... allant, implicitement, dans le sens d'un rapprochement entre « paysage » et « environnement ».

#### **Paysage et environnement : vers une association, mais pour quels enjeux ?**

Ainsi, le paysage ne serait plus un simple « décor » d'une part, et, par sa mise en politique d'autre part, un rapprochement de plus en plus évident s'opère avec

---

<sup>10</sup> Voir à ce sujet : Groupe de Recherche internationale (GDRI) - « Environnement, Esthétique et Espace Public ».

l'environnement. Néanmoins, quelques questions restent en suspens, notamment dans la perspective de penser autrement la soutenabilité des villes : comment le paysage permettrait-il de faire sortir l'environnement de la seule approche technique du génie écologique ? Qu'apporte-t-il à ce « nouvel » environnement ? Comment ce dernier se (re)dessine-t-il alors ?

*Le paysage pour prendre en compte l'habitant et ainsi éviter la tentation éco-technologique de l'environnement ?*

Notre acception du « paysage » et son rapprochement avec l'environnement nourrissent les métiers de la conception, les routines et habitudes du faire de l'action, au point de ne plus positionner le concepteur ou encore l'« expert » comme seul traducteur/porte-parole du sensible, comme on le voit encore dans certaines pratiques. Un exemple ? Le projet pour la Défense : « *Défense des sens* », mobilisant les seuls savoirs savants en vue d'une « *approche sensualiste du paysage* » (Hors-Série *Urbanisme*).

Par son rapprochement du paysage, l'environnement n'est plus seulement l'affaire des « experts » ou des « scientifiques », il se construit lorsque les gens qui l'expérimentent y sont porteurs d'une expertise bien différente de celles habituellement mobilisées, une expertise de l'expérience, de l'appartenance et de l'attachement, du sensible vécu et actif... En effet, de plus en plus, il est constaté l'apparition (1) de « nouveaux acteurs », avec notamment une prise en compte des envies, attentes, aspirations... habitantes, et (2) de nouvelles gouvernances avec ces nouveaux entrants. Les paysages s'affirment ainsi comme des espaces d'interactions entre acteurs, pour participer activement à une gouvernance renouvelée de l'environnement. C'est ce qu'illustre très bien le cas des Jardins d'Eole. À Paris, ces jardins manifestent une nouvelle figure innovante en terme d'implication habitante : prise en compte d'une demande locale explicite pour la création de ce jardin; concertation locale effective (par l'association habitante, et non pas par la maîtrise d'ouvrage comme il est de coutume); présence d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire regroupant concepteurs, techniciens et sociologues (cf. Renaud et Tonnelat, 2008). Comme le dit le paysagiste Michel Corajoud : « Pour un usage social du parc, il fallait que les habitants reconnaissent dans le jardin ce qu'ils avaient souhaité et d'éviter ainsi le "dégage, j'aménage" » (La Rocca, 2008).

*Le paysage pour une opérationnalisation de l'environnement dans une perspective de soutenabilité ?*

Par la mise en lien du paysage et de l'environnement, et dans le contexte actuel (*supra*), la question de ce qui fait soutenabilité alors se pose. Nos rapports à et les apports du paysage esquissent des nouvelles façons de faire.

Par le paysage une autre réflexion sur l'espace s'impose. Le paysage invite à un dépassement des échelles spatiales traditionnellement traitées dans l'urbain, et à leur logique (emboîtée) de déploiement. Il offre la possibilité d'un travail simultané à des échelles diverses, fondées sur des logiques certes matérielles mais aussi des rapports sensibles des habitants à leurs territoires de pratiques et de vie. Le projet de paysage épouse les formes des territoires de vie des habitants (et non pas celles, injonctives, des « territoires de projet »), donnant à voir d'autres liens sociaux dans et par l'espace. Ici, les exemples abondent. La planification paysagère récente en matière de Parcs Naturels Régionaux ou encore de « trames vertes » (ou de « trames bleues ») en constituent un exemple intéressant pour la création des maillages territoriaux basés sur la cohérence écologique mais aussi les pratiques et usages locaux (« Trame verte » du Val-de-Marne).

Surtout, le paysage invite à une double réflexion sur le long terme (restauration écologique et autres actions sur la biodiversité par exemple) mais aussi sur des mesures de court terme (réaménagements d'espaces publics et autres interventions ponctuelles en ville). Cette appréhension du temps est différente de celle pratiquée habituellement en urbanisme (séquençage des projets, montages d'opération par tranches, prospective à séquences fixes...). Elle intègre les rythmes naturels, les différents temps des pratiques des lieux et les temporalités des modes de vie des citoyens. Pour ce faire, le paysage pose différemment l'humain, l'animal... la *physis* dans l'urbain et invite à de nouvelles façons de faire (notamment par les projets et démarches). Il donne ainsi à voir des interdépendances temporelles, là où les crises écologiques ont pu conduire à une désynchronisation des temps sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

*Pour une « nouvelle » acception du mot « environnement »*

Pour Alain Roger l'environnement est « *un concept récent, d'origine écologique, et justiciable, à ce titre, d'un traitement scientifique (...) le paysage n'est pas un concept scientifique.* » Quant au paysage, il affirme qu'« *...il n'y a pas, il ne saurait y avoir de science du paysage.* » (Roger, 1994). Or, si nous acceptons cette théorie comme donnant à saisir un paysage transversal (matériel et immatériel, aussi bien ordinaire qu'exceptionnel, comme rapport multisensoriel) et si nous admettons que la mise en politique du paysage le présente comme « médiation » potentielle entre nature et culture, comme non dissocié voire co-construit avec l'environnement par les habitants, ayant des incidences sur la qualité du cadre de vie, comme plus apte au bien-être... le rapprochement, voire la complémentarité, des deux notions est selon non seulement inévitable mais souhaitable.

Ainsi, « la connaissance savante » (supposée de l'environnement) peut alors être reconsidérée « à l'aune de la mise en œuvre des pratiques et des usages, de l'expérience... » (Charles, 2000), apporté par le paysage. L'environnement serait dès lors non seulement porteur de « valeurs » écologiques, politiques, économiques mais aussi sociales, culturelles, esthétiques et sensibles, entraînant de nouvelles pratiques, des usages inédits, des modes de vie reconsidérés, des rapports sensibles et singuliers aux territoires de vie de chacun. Dorénavant la « soutenabilité » (ou souci environnemental) devient l'enjeu primordial pour le devenir même de notre société et nous incite à penser « paysagèrement » notre rapport au monde.

## Références

- Ardenne P., 2004, *Un art contextuel*, Flammarion, Paris, 254 p.
- Berque A., 2000, *Médiancé. De milieux en paysages*, rééd. Belin de 1990, 160 p.
- Bigando E., 2006, *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux 3, sous la direction de Guy Di Méo, 490 p.
- Blanc N., Lolive J., 2006, Annonce du séminaire *Les mobilisations environnementales et le recadrage de l'expérience esthétique*, 23 novembre, Université de Nanterre Paris 10, 5 p.
- Charles L., 2000, « A la recherche d'une théorie de l'environnement », in. Abélès M., Charles L., Jeudy H.-P., Kalaora B. (sous la dir.), *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*, L'Harmattan, pp.10-25
- Collectif, La Défense en quête de sens, Urbanisme, Hors série, n° 34, déc. 2008, 66 p.
- Collot M., 1997, *La matière-émotion*, PUF, Écritures, 352 p.
- Convention Européenne du Paysage, 2000, consultable sur : [www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/conv\\_eur\\_paysages.pdf](http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/conv_eur_paysages.pdf)
- Emelianoff C., 2007, « Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? », in *Urbia*, n°4 - Eco-quartiers et quartiers durables, juin 2007, pp 18-37
- Faburel G. et Manola T. (coord.), avec Brenon L., Lévy L., Gourlot N., Grenier A., Charre S., Leservoisière S., Marcou M., Tong Canh T., Benoît G., 2007, *Le sensible en action. Le vécu de l'environnement comme objet d'aide à la décision. Tome 1 Sensible, ambiance, bien-être et leur évaluation, en situation territoriale*, Rapport final pour l'Observatoire de l'Environnement Sonore du Val-de-Marne (ODES), mars 2007, 84 p., Accessible sur : [http://urbanisme.univ-paris12.fr/63448288/0/fiche\\_pagelibre/&RH=1176991329735#3](http://urbanisme.univ-paris12.fr/63448288/0/fiche_pagelibre/&RH=1176991329735#3)
- Howes D., 2005, « Skinscapes. Embodiment, culture, and environment », in. Classen C. (ed.), *The book of touch*, Berg, pp. 27-39
- Labussière O., 2007, *Le défi esthétique en aménagement : vers une prospective du milieu. Le cas des lignes très haute tension (Lot) et des parcs éoliens (Aveyron et Aude)*, sous la dir. de Vincent Berdoulay, Doctorat de Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 607 p.
- Le Breton D., 2006, *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Métailié, coll. Traversées, Paris, 452 p.
- Luginbühl Y., 2001, *La demande sociale de Paysage*, Rapport pour le Conseil National du Paysage, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 17 p.
- Luginbühl Y., 2005, « Le paysage pour penser le bien-être ? », in. Fleuret S. (dir.), *Espaces, qualité de vie et bien-être*, Presses de l'université d'Angers, Actes du colloque EQBE « Peut-on prétendre à des espaces de qualité de vie et de bien-être ? » (23-24 septembre 2004), pp. 55-68
- Luginbühl Y., 2007, « La place de l'ordinaire dans la question du paysage », *Cosmopolitiques*, n°15, pp. 187-192
- Nadaï A., 2007, « Degré zéro. Portée et limites de la théorie de l'artialisement dans la perspective d'une politique du paysage », in. *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 51, numéro 144, décembre, pp.333-343
- Oules S., Peyrussie E., Duchesne J., Joliet F., 2006, « Paysage et goût du vin une corrélation possible? = Landscape and wine taste : A possible correlation? », in. *Sud-Ouest Europeen*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, n° 21, pp. 47-5



- Plan national pour l'environnement (PNE), 1990, Rapport de L. Chabason et J. Theys réalisé à la demande de Brice Lalonde, *Actualité environnement*, Hors-série, n°112, 111 p.
- Poiret N., 1998, « Variations sur les paysages olfactifs », *Cahiers de la recherche architecturale* n°42/43 : « Ambiances Architecturales et urbaines », éd. Parenthèse, pp. 185-212
- Renaud Y. et Tonnelat S., 2008, « La maîtrise d'œuvre sociologique, les Jardins d'Eole à Paris », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 105, novembre 2008, pp. 55-65.
- Rocca (La) J.-M. (réalisateur), 2008, « De haute lutte. Urbanisme et démocratie participative », Film documentaire sur les Jardins d'Eole.
- Roger A., 1994, « Paysage et Environnement : pour une théorie de la dissociation », in Leyrit C. et Lassus B. (sous la dir.), 1994, *Autoroute et Paysages*, éditions du Demi-Cercle, pp.16-35
- Schafer R. M., 1979, *Le paysage sonore. Toute l'histoire de notre environnement sonore à travers les âges*, J.-C. Lattès, Paris, 388 p.
- Seremetakis N. (dir.), 1996, *The senses still: perception and memory as material culture*, Chicago, University of Chicago Press, 290 p.